

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26.04.15

L'AN DEUX MIL QUINZE le 26 avril à 9h00 le conseil municipal convoqué dans la salle de la mairie s'est réuni en session ordinaire
Il y avait 6 membres présents

Présents : Mr GUILLIN, Mr COSTON, Mme MASSACRIER, Mr ROLLAND, Mme TRAPEAU, Mr BERTUEL

Absents : Mme SAGET, Mr BARJAT, Mr DAVAL

Secrétaire de séance : Mme MASSACRIER

Dominique GUILLIN, Maire ouvre la séance à 9h00.

Monsieur le Maire demande au Conseil de rajouter une délibération à l'ordre du jour. Il explique que la demande de subvention DETR pour la relocalisation de mairie/agence postale a été refusée par courrier reçu le 13 avril dernier de la Sous Préfecture et qu'il convient donc de faire une demande d'aide cantonale.

1/ Approbation du précédent compte-rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Délibération création poste rédacteur

Monsieur le Maire explique au Conseil que suite à la démission de Magali PATURAL, il a procédé à 4 entretiens d'embauche. Au vu de ces entretiens, il souhaite créer un poste de rédacteur. Considérant que l'agence postale a une activité réduite et que celle-ci sera prochainement dans le même bureau que la mairie, il souhaite regrouper les postes de secrétariat de mairie et de gérance de l'APC et propose de créer un poste de 20h00 hebdomadaires.

Le conseil vote à l'unanimité la création d'un poste de rédacteur – catégorie B pour 20h00 par semaine.

3/ Délibération délégation location

Monsieur le Maire demande à son Conseil la possibilité de rajouter une délégation qui ne figure pas sur la délibération n° 2014.028 du 16.05.14 concernant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal. Ainsi, il pourra attribuer les locations d'appartements sans être dans l'obligation de réunir le Conseil.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

4/ Délibération demande aide cantonale pour relocalisation pour accessibilité ERP de la mairie et de l'APC

Monsieur le Maire explique au Conseil que la demande de subvention DETR pour la relocalisation de la mairie et de l'APC a été refusée, par conséquent il envisage de faire une demande d'aide cantonale.

Le conseil approuve la demande d'aide cantonale à l'unanimité.

5/ Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil du courrier de M. BEAL, Maire de la commune d'Usson-en-Forez interpellant par courrier joint le Sénateur Jean-Claude FRECON, Président de la commission départementale de présence postale territoriale de la Loire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme SAGET concernant les stationnements gênants sur la voie publique. Monsieur le Maire propose de faire un courrier pour rappeler les règles de civilité dans le village.
- Monsieur le Maire fait part au conseil d'un projet avec le SYMILAV mis en place en 2011. Ce projet concerne l'aménagement au bord du Ciboulet et de l'Anzon à coté de la Salle des Fêtes.
- Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il a demandé à la Ville de Saint Etienne la possibilité de récupérer des matériaux (pavés, bordures) et des jeux pour enfants partant au rebus. Il fait lecture du courrier reçu de la mairie de St Etienne, qui refuse d'accéder à sa demande.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il n'y a pas de demande à ce jour pour la location du studio au-dessus de l'école.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le bois pour masquer les poubelles de la commune est commandé.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le déménagement de l'agence postale aura lieu pendant les congés de Magali PATURAL, la semaine de l'ascension. Le bureau du Maire sera déménagé provisoirement dans la salle de réunion du Conseil.
- Monsieur le Maire informe le conseil que les assiettes et tasses de la salle des fêtes ont été changées.

La séance est levée à 9h55.